

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 56 (1983)

Heft: [7]

Artikel: Se sentir à l'aise à l'école

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-852245>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- Das Demokratieverständnis des damaligen und des späteren Freisinns, für das Schulwesen von entscheidender politischer Bedeutung, hat sich stark verändert.
13. Der Hauptgrund für den Widerspruch zwischen deklarierten Idealen und der Wirklichkeit, die nicht standhält, besteht im Widerspruch, den die Gesellschaft selber vorlebt. Die meisten Zeitgenossen haben den Glauben an die Richtigkeit der Schöpfung verloren und sind schwach im Vertrauen. Die Hoffnung auf die Zukunft erstickt unter der Last des Wissens um den weltweiten Un-Sinn, den «Kot der Welt», und ohne Hoffnung neigt der Mensch zum Eigen-Sinn: er bringt sein Schäflein ins Trockene, sichert sich ab. Banken und Versicherungen bauen die Tempel von heute, die Tempel der Ungläubigen, Hoffnungslosen, Lieblosen.
14. Soll man dies Materialismus nennen? Warum nicht? Wir tolerieren profitable Tierbatterien, wir tolerieren «Stangen-Äcker», jene profitablen Tannen-«Wälder», welche die Umwelt zerstören, Monokulturen. Wie sollten wir nicht auch Schulen tolerieren, die zwar das Brutto-Sozialprodukt halten, die aber die erzieherischen Ziele verraten, weil sie nichts sind für das Selbstwerden eines jeden Einzelnen und nichts für die weltweite Solidarität, nichts für die Freiheit der Selbstverwirklichung und der Mitverantwortung im demokratisch selbst gebildeten Staat?

Se sentir à l'aise à l'école

Les Ministres européens de l'Education, réunis à Dublin du 10 au 12 mai 1983, ont plaidé en faveur d'une école qui permette à l'adolescent d'acquérir une conception positive de la vie et lui donne les moyens de se réaliser. Les jeunes, en quittant l'école, devraient avoir le sentiment d'être armés pour affronter les problèmes de la vie quotidienne.

20 pays membres du Conseil de l'Europe, la Finlande, le Saint-Siège et le Canada étaient représentés à cette 13^e Session de la Conférence permanente des Ministres européens de l'Education qui s'est tenue sous la présidence de Mme Gemma HUSSEY, Ministre irlandais de l'Education, et dont le thème principal était «*Les adolescents et les programmes scolaires du secondaire obligatoire*».

Dans une *déclaration* qu'ils ont adoptée sur ce thème, les Ministres ont reconnu que si d'importantes réformes ont tenté, au cours des dernières décennies, de donner une chance égale à tous les enfants, les systèmes éducatifs n'ont pas réussi pour autant à pallier les inégalités liées au contexte familial ou socioéconomique. En outre, un sentiment général d'aliénation né du manque de motivation à l'école et du manque d'intérêt des programmes, ainsi que la perspective d'un chômage durable, conduit les jeunes à l'absentéisme, à la violence, à la délinquance juvénile, à l'alcool et à la drogue.

Les défis actuels et futurs d'une société en évolution exigent de nouvelles approches de l'éducation; cela n'implique pas nécessairement de nouveaux concepts ou des changements radicaux de structures, mais l'application plus poussée des innovations concluantes.

Pour donner aux filles et garçons de 12 à 16 ans un sens positif de leur identité, il faut leur faire comprendre – et ceci s'applique à chacun d'entre eux – que ce qu'ils entre- 105

prennent et réalisent est apprécié; que ce ne sont pas uniquement les résultats scolaires qui comptent mais aussi des valeurs telles que le sérieux, la persévérance, le sens du devoir, l'aptitude aux relations personnelles, la tolérance.

L'école doit aussi apprendre aux élèves à maîtriser la vie de tous les jours, ce qui implique la connaissance de la langue maternelle et d'une langue étrangère au moins, le calcul et la technologie, la morale, les activités culturelles et le sport, ainsi que les études sociales; à ces connaissances devraient s'ajouter la prise de conscience des problèmes courants tels la gestion de l'environnement, l'éducation du consommateur, certaines notions sanitaires et le développement d'un esprit critique face aux moyens d'information.

Les programmes éducatifs devraient être ainsi conçus que soit écartée toute possibilité de discrimination liée au sexe, quant aux chances et aux possibilités d'éducation.

Les adolescents devraient enfin pouvoir vivre à l'école la pratique de la démocratie et apprendre à exercer leurs droits et responsabilités.

C'est la raison pour laquelle les enseignements ne devraient pas se limiter à transmettre le savoir; ils devraient par leur propre exemple, développer les valeurs de la société démocratique. Ils devraient à cette fin recevoir une formation initiale et continue appropriée et travailler dans des classes de taille raisonnable.

Les Ministres ont souligné dans leur déclaration que l'école ne pouvait pas à elle seule résoudre les problèmes des élèves et ils ont rappelé la responsabilité primordiale des parents à cet égard.

Les Ministres ont discuté ensuite «*Des problèmes et perspectives de l'éducation des migrants*». Ils ont adopté une résolution qui demande que des mesures spécifiques soient prises pour l'éducation de tous les migrants (adultes, migrants de la deuxième et de la troisième génération et migrants sans activité – chômeurs et femmes au foyer). La résolution souligne la nécessité d'une coopération entre pays d'origine et pays d'accueil afin d'assurer aux migrants et à leurs enfants la place qui leur revient en matière d'éducation, de formation professionnelle et de culture. Le système éducatif devrait les préparer à participer pleinement à la vie dans la société du pays hôte et leur donner des chances égales. D'autre part, les migrants devraient pouvoir conserver des liens avec leur culture d'origine aussi bien pour leur propre épanouissement que pour faciliter le retour dans leurs pays d'origine s'ils le désirent.

La mise en œuvre d'une telle politique exigera la mise à disposition de moyens adéquats. Il y aura lieu de faire une place dynamique à l'apport culturel des migrants, aussi bien dans les programmes éducatifs et les matériels didactiques que dans les situations scolaires, afin de parvenir à une éducation interculturelle en Europe.

Enfin, il serait souhaitable que, dans les pays hôtes, l'on prenne davantage conscience de la contribution apportée par les travailleurs migrants.

En outre, les résultats obtenus par les enfants de migrants dans les cours consacrés à leur langue et culture d'origine devraient être pris en considération dans l'évaluation de leur niveau scolaire.

Dans tous les pays hôtes il faudrait orienter la formation des enseignements vers une prise de conscience des avantages de la compréhension interculturelle et des obstacles qui freinent son développement. Les enseignants chargés de l'enseignement des langues et de la culture des pays d'origine des migrants devraient avoir les qualifications appropriées et la possibilité d'être formés et recyclés selon des modalités à examiner au sein de commissions bilatérales.

Il conviendrait d'accorder une attention particulière aux relations entre familles de migrants et établissements scolaires afin d'éviter qu'il ne se creuse un fossé entre les parents et leurs enfants. Les fillettes qui sont parfois victimes d'un cumul de désavantages culturels devraient pouvoir bénéficier d'une assistance spécifique.

Les situations qui résultent de la rencontre de diverses cultures, par exemple, le rejet, la racisme, les attitudes culturelles rigides, la communication interculturelle, la marginalisation, le bilinguisme et le multiculturalisme, devraient faire l'objet de recherches plus intensifiées.

Enfin, les media des pays hôtes et des pays d'origine pourraient aider à diffuser l'information sur leur culture et leur mode de vie respectifs.

Informationen / Informations

Une grande école au service de la jeunesse depuis 75 ans

Une histoire sans histoires ...

L'Ecole Lémania fêtera les septante-cinq ans de son existence. En effet, c'est en 1908 que le Dr Paul DuPasquier, alors professeur à l'Institut Minerva de Zurich, décide de fonder à Lausanne un établissement privé d'enseignement secondaire. Il s'agit pour lui de permettre aux jeunes gens et jeunes filles qui ne peuvent fréquenter régulièrement les écoles officielles, de suivre une filière sérieuse menant aux diplômes secondaires et leur ouvrant les portes de l'Université.

Un appartement du No 6 de l'avenue De-La-Harpe accueille les sept premiers élèves en 1908. D'emblée, la formule retenue – programme adapté à l'élève, durée réduite des études – conduit au succès ce qu'atteste très vite le manque de locaux. Aussi, le fondateur n'hésite-t-il pas et construit en 1912–13 l'immeuble actuel du chemin de Préville 3 que bien des Lausannois connaissent. En 1928, il adjoint une section d'études commerciales. L'ouverture d'autres sections suivra: celle du baccalauréat français, du collège secondaire, du français pour élèves de langue maternelle étrangère et des cours du soir.

Les effectifs augmentent rapidement: 146 élèves en 1938, 269 en 1943, 475 en 1958, près de 900 aujourd'hui. Cette évolution requiert des locaux supplémentaires. Des appartements sont alors transformés en salles de classe au chemin de Mornex, puis en 1964, l'Ecole occupe quatre étages du bâtiment du parking de Montbenon; enfin en 1974, les élèves inaugurent le nouveau bâtiment scolaire que l'Ecole vient de construire au chemin de Préville.

En 1958, le Dr Paul DuPasquier passe la main à ses fils Eric et Jean qui, par une gestion prudente, souple et avisée, sauront conserver à l'Ecole, malgré ses effectifs importants, une physionomie humaine et des structures dans lesquelles l'élève se sent à l'aise et peut d'épanouir dans un climat de confiance et d'harmonie. Aujourd'hui, la troisième génération s'apprête à prendre le relais.

Des structures efficaces

Société anonyme de type familial, l'Ecole Lémania s'est dotée de structures effi-